

16 AOUT 1988

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

KIGALI, le 11 AOUT 1988

N° 25 / 08/01.2/88

Note à Monsieur l'Ordonnateur-  
Trésorier du Rwanda  
KIGALI

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

Il y a lieu de verser au compte n° 210101 de l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda auprès de la Banque Nationale du Rwanda la somme de QUINZE MILLE SIX CENT VINGT CINQ FRANCS (15.625 FRW), représentant la retenu du Prêt pour construction accordé au Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, UWILINGIYIMANA Juvénal pour le mois d'Août 1988.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de QUINZE MILLE SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS (15.625 FRW).

O.T. 297 du 31-8-88

VU POUR APPROBATION :

LE SECRETAIRE GENERAL AU  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
NKUNDIYEZE Beniface.

LE GESTIONNAIRE DES CREDITS AU  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET  
DE L'ARTISANAT

BUHIGIRO Alphonse

à charge de 15M 7010/01  
Engagement n° 85 du  
le 11 AOUT 1988  
Gestionnaire des Crédits du Service

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 12 AOUT 1988